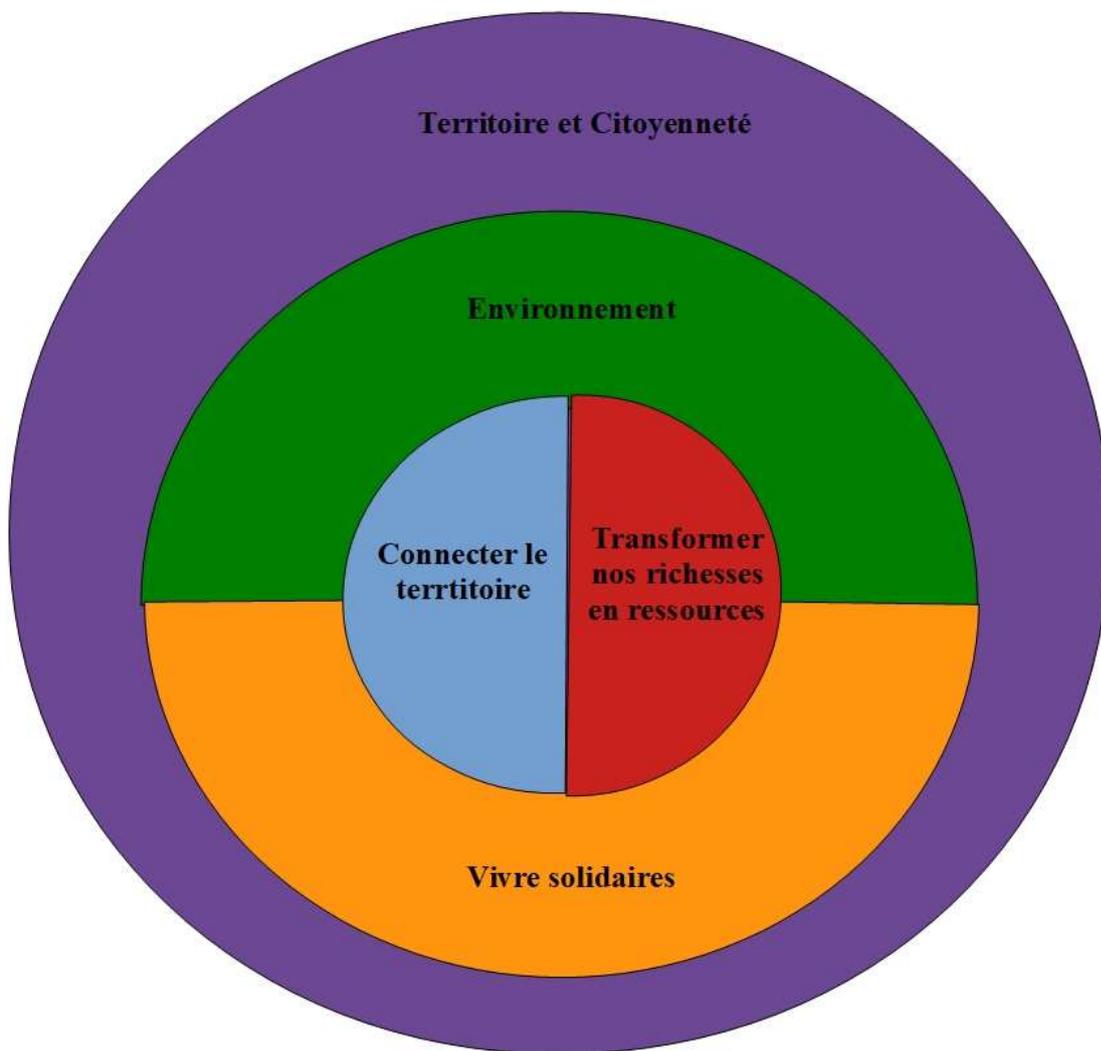


Contribution du Collectif 22300 Pacte Transition

Membre du Conseil de Développement, à l'élaboration du Projet de Territoire

objet : inter relations et transversalité entre les 5 défis proposés



Pourquoi cette figure ?

Il est bien précisé dans le rapport du projet de territoire que les défis influent les uns sur les autres. Néanmoins, certains défis influent particulièrement sur d'autres afin d'avoir une démarche cohérente et répondre aux crises actuelles.

1 : Territoire et citoyenneté : Il est placé en premier car la démocratie doit être le fondement de toutes les autres activités. Il y a aujourd'hui une réelle crise de la représentation politique à l'échelle nationale et aux différents niveaux des territoires. Dans le cas particulier de notre communauté d'agglomération LTC, et comme évoqué dans les documents introductifs, l'agrandissement très rapide de l'Agglo (en termes de compétences et de territoire) ces dernières années a entraîné une méconnaissance de celle-ci auprès des citoyens et des élus, un délitement des solidarités et coopérations entre anciennes interco et une certaine priorisation à l'efficacité économique donnant peu de place à la concertation.

Ainsi, toutes les grandes orientations des autres défis doivent faire l'objet de décisions démocratiques impliquant au mieux les citoyens, la société civile organisée et les élus du territoire qui détiennent évidemment le pouvoir ultime de décision.

Ce défi n'est donc pas seulement transversal, mais il s'impose aux autres afin de renforcer les solidarités entre tous les acteurs et leur compréhension des enjeux.

2 : Environnement et Vivre solidaires : L'organisation de ces deux défis est soumise à l'impératif démocratique cité avant, mais ils doivent s'imposer aux défis « connecter le territoire » et « transformer nos ressources en richesses ». En effet, pour l'environnement il n'est plus nécessaire de rappeler les urgences auxquelles nous faisons face afin de maintenir un monde vivable pour le plus grand nombre à la fin du siècle. Cette urgence nécessitant un virage à 180°, il est nécessaire d'adapter toutes les activités (collectivités, entreprises, citoyens...) à cet impératif afin d'avoir ne serait-ce qu'une chance de pouvoir respecter les objectifs fixés au niveau national (neutralité carbone en 2050). Ainsi, toutes les activités (fonctionnement actuel) et projets à venir (investissements), doivent être passés au crible des impératifs environnementaux. Sans cela, et c'est notre situation depuis les années 70, nous faisons un pas en avant du côté de l'environnement pour en faire 1 en arrière du côté d'un autre secteur. C'est pourquoi l'empreinte carbone des français (importations comprises) n'a pas changé depuis les accords de Kyoto signés en 1990).

Ce virage à 180° fera bien sûr des perdants et des gagnants. C'est pourquoi les 2 défis « environnement » et « vivre solidaires » sont interdépendants. La collectivité, de part sa position, est dans le devoir d'accompagner les acteurs qui se trouveront perdants dans les décisions politiques indispensables à la transition écologique. Elle devra participer à la formation, au soutien et au reclassement des personnes dont les activités seront impactées.

Les solidarités doivent aussi prendre en compte les impératifs climatiques. En effet, est-ce pertinent de soutenir une activité néfaste pour l'environnement même c'est proposé pour être solidaire de certains acteurs du territoire ?

3/ Connecter le territoire et transformer nos ressources en richesse : Les défis environnement et vivre solidaire s'imposent également aux deux autres défis, dans la mesure

où les inégalités augmentent de manière très inquiétante en France depuis les années 80. Ainsi, les activités de soutien au développement économique et la connexion du territoire devront se faire, en plus de respecter les impératifs environnementaux, en prenant en compte les nécessités de réduire les inégalités, d'avoir un accès égal pour tous aux services fournis (ou développement économique soutenu de manière équitable sur l'ensemble du territoire), et de renforcer l'autonomie des citoyens.

Cette présentation ne remet pas en cause les actions prévues dans chaque défi, mais propose une manière de les mettre en œuvre en fonction des influences essentielles.

Ceci impose que les bilans annuels de chaque défi soient analysés en mettant en lumière la prise en compte effective des défis « influenceurs », permettant de vérifier le progrès de la démarche sans effet pervers de stagnation ou de régression par ailleurs.

Même si les défis étaient présentés précédemment d'une façon horizontale, ils comportaient des numéros (de 1 à 5) laissant penser inconsciemment ou non à un classement selon des priorités. La nouvelle présentation proposée, faisant intervenir d'abord la notion de « territoire et de citoyenneté », puis « d'environnement et de solidarité », en terme d'influence majeures et reliées entre elles et avec les défis « mobilité » et « économie », aurait le mérite d'être plus en phase avec les préoccupations actuelles de la société pour faire face à ses différentes crises.